



# La rentrée scolaire

Flash Infos N° 14

Date de parution: 15/09/2019

## Un Flash Infos réduit...respect du code électoral!

L'équipe municipale  
d'Aschères le Marché  
adresse ses souhaits  
de réussite à tous les  
élèves des écoles  
maternelle et  
élémentaire.

### Sommaire

Les Equipes  
Enseignantes  
Le Personnel  
Technique  
Environnement  
scolaire

Le texte de l'article L. 52-1 du code électoral est limpide :  
« A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ».

C'est la promotion directe de l'action du sortant-candidat par une collectivité quelle qu'elle soit qui est ciblée ici. Ce sont les situations les plus claires et le piège le plus grossier... parfois tentant pour des candidats mais plutôt facile à prévenir.

Son terme est identifié : 6 mois avant le 1er jour du mois de l'élection. Élection en mars 2020, donc extinction de la valorisation des réalisations et autres propos trop élogieux à partir du 1er septembre 2019, et pas le 1er octobre. Dont acte.



La cour de récréations de l'école élémentaire vue depuis le préau

## Flash Infos N° 14



**De gauche à droite : Marjorie PAILLET, Alexandra PINTO, directrice, Jonathan ROGER, Cécile POINTEREAU, Sandra DUMAND, Morgane BERTHEAU remplaçante d'Alexandra BEBIN et Chloé GUTZWILLER.**



**De gauche à droite : Emilie GILLET, Tiphany DIAS, enseignante, Chantal POIVET, Marion BENJAMIN, directrice, Claudine MAGNIEZ, Cynthia DIOT.**



L'école élémentaire accueille 123 enfants de 6 à 11 ans. Les élèves sont répartis dans les classes suivantes : CP (10 élèves, Mmes Pinto/ Levert) CP (10 élèves, Mme Dumand) CE1 (25 élèves, M. Roger) CE2 (27 élèves, Mme Pointerau) CM1 (25 élèves, Mmes Paillet/Gutzwiller) CM2 (26 élèves, Mmes Bedin/Bertheau).

Les CP sont dédoublés chaque matin et rassemblés tous les après-midis en même temps que des CE1.

Téléphone de l'Ecole élémentaire : **0238327914**. Décharge de direction : tous les jeudis.



L'école maternelle accueille 69 enfants de 3 à 6 ans. Les élèves sont répartis dans les classes suivantes : TPS, PS, MS (25 élèves, Mme Benjamin) MS (23 élèves, Mme Vatel) GS (21 élèves, Mme DIAS).

Téléphone de l'Ecole maternelle : **0238392251**. Décharge de direction : une journée par mois.



Il y a quelques années...Le temps passe vite!

**Le professeur des écoles travaille auprès d'enfants âgés de 2 à 11 ans. Enseignant du premier degré, il exerce en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2).**

**Sa mission : apprendre à lire, écrire, compter et bien plus encore**

**Professionnel de la pédagogie**, le professeur des écoles apprend aux élèves à lire, à écrire, à compter, mais son rôle ne se limite pas à cela. Il engage les élèves dans la construction de leurs parcours éducatif et scolaire. En ayant à cœur de créer un rapport positif à la classe et à l'apprentissage, il permet aux élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux et éveille chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure.

**Son quotidien : un pédagogue polyvalent, ouvert et à l'écoute**

**Français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, pratiques artistiques, éducation sportive, culture numérique... Le professeur des écoles doit tout savoir enseigner et donc avoir une bonne culture générale.**

Enseigner à des élèves demande de la **rigueur**, de la **patience** et un grand **sens de l'écoute**. Le professeur des écoles doit savoir capter l'attention, s'adapter en permanence et expliquer les choses clairement, aux élèves comme aux familles. Il élabore les contenus pédagogiques et évalue l'acquisition des compétences tout au long de l'année, en ayant une **vision globale** de sa classe et de ses élèves.

Le professeur des écoles doit également mener des projets, par exemple mettre en place des sorties de classe, élaborer des projets pédagogiques, en équipe et en partenariat avec les associations ou la mairie.

**Ouvert aux autres**, il a le **goût du dialogue** et sait impliquer l'ensemble des acteurs qui entourent l'élève : parents, intervenants extérieurs, etc.

Le professeur des écoles a un **emploi du temps bien rempli**. Son travail ne se limite pas à la présence en classe. Même si les emplois du temps peuvent différer d'une école à l'autre, le professeur des écoles doit assurer 24 heures d'enseignement hebdomadaires et 108 heures annuelles de travaux en équipe au sein d'un cycle d'enseignement, d'activités pédagogiques complémentaires et de participation aux conseils d'écoles.



Le personnel technique en charge de la **restauration scolaire**... un moment important de la journée pour les 150 élèves qui prennent leur repas sur place lors des deux services mis en place dans la salle du Champart.

De gauche à droite :

Emilie Gillet,  
Nathalie Mattucci,  
Louisette Gomond,  
Estelle Mathieu